

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 443 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Australie relatif à la coopération en matière d'application de la législation relative à la pêche dans les zones maritimes adjacentes aux Terres australes et antarctiques françaises, à l'île Heard et aux îles McDonald

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 28 novembre 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Louis Guédon (19 décembre 2007) - Rapport n° 686 (5 février 2008) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (29 janvier 2008)

Discussion et adoption le 7 février 2008 - Projet de loi n° 203

Sénat (première lecture)

Dépôt le 7 février 2008 - N° 206 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. André Boyer - Rapport n° 315 (2007-2008) (7 mai 2008)

Discussion et adoption définitive le 15 mai 2008 - Projet de loi n° 84 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-474 du 22 mai 2008 publiée au J.O. du 23 mai 2008 (p. 8378)

PREMIÈRE LECTURE

Procédure d'examen simplifiée [7 février 2008] (p. 856)

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 856)